

## AVIS DE CONVOCATION

Réunion du comité consultatif de l'enfance en difficulté

**Le 5 septembre 2017 de 17 h 30 à 19 h 30**  
**Siège social de Toronto**

M. François Guérin, vice-président du CSViamonde  
M. Ali Liénaux, représentant du Centre francophone de Toronto  
M<sup>me</sup> Kosita Musabye, représentante du Programme de soutien en milieu scolaire  
au Hamilton Health Sciences Centre  
M<sup>me</sup> Stephanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto  
M<sup>me</sup> Chloë Robert, conseillère scolaire, CSViamonde  
M. Yvon Rochefort, conseiller scolaire, CSViamonde

Vous êtes par la présente convoqué-e à la

Réunion du : **Comité consultatif de l'enfance en difficulté**  
Date : **Le 5 septembre 2017**  
Heure : **de 17 h 30 à 19 h 30**  
Lieu : **Siège social de Toronto**  
**116, Cornelius Parkway**  
**Toronto, ON M6L 2K5**

***Le numéro de téléphone à appeler en cas d'urgence ou de retard le jour même de la réunion :***

***(416) 523-2005***



**COMITÉ CONSULTATIF  
DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

**Le 5 septembre 2017, de 17 h 30 à 19 h 30  
Siège social - 116, Cornelius Parkway, Toronto**

**ORDRE DU JOUR**

1. Appel des membres
2. Affaires courantes :
  - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
  - 2.2 Déclaration de conflit d'intérêts
  - 2.3 Adoption du procès-verbal de la réunion du 13 juin 2017
  - 2.4 Questions découlant du procès-verbal du 13 juin 2017
3. Services aux élèves 2017-2018
4. Nomination d'une nouvelle représentation à la Clé d'La Baie
5. Évaluation de la réunion – Tour de table
6. Date de la prochaine réunion – 3 octobre 2017
7. Levée de la réunion

## **POINT NO 2.3 DE L'ORDRE DU JOUR**

**NON ADOPTÉ**

### **PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Le 13 juin 2017**

**Le comité tient une réunion le 13 juin 2017 de 17 h 30 à 18 h 40 dans la salle du Conseil du siège social de Toronto sis au 116, Cornelius Parkway, Toronto, sous la présidence de conseiller Guérin.**

**Membres présents :**

**dans la salle du Conseil :**

M. Ali Liénaux, directeur général adjoint représentant le Centre francophone  
M. François Guérin, vice-président du Conseil, CSViamonde (**coprésident du comité**)  
M<sup>me</sup> Françoise Pelletier, représentante d'Autisme Ontario, Metro Toronto Chapter (**coprésidente du comité**)

**Par audioconférence :**

M<sup>me</sup> Kosita Musabye, représentante du Programme de soutien en milieu scolaire au Hamilton Health Sciences  
M<sup>me</sup> Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto  
M<sup>me</sup> Chloë Robert, membre du Conseil, CSViamonde

**Membres absents :**

M<sup>me</sup> Claire McDonald, représentante de La Clé d'La Baie  
M. Yvon Rochefort, membre du Conseil, CSViamonde  
M<sup>me</sup> France Vaillancourt, représentante du Centre de santé communautaire pour la région de Hamilton/Niagara

**Membres de l'administration présents :**

M<sup>me</sup> Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves (par audioconférence)  
M<sup>me</sup> Jacqueline Levasseur, directrice des services aux élèves  
M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation par intérim  
M<sup>me</sup> Désirée Bigaignon, secrétaire de séances du Conseil

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M. Ali Liénaux, appuyé par M<sup>me</sup> Françoise Pelletier, propose :

*QUE l'ordre du jour soit approuvé.*

La motion est adoptée.

## **POINT NO 2.3 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion du comité consultatif de l'enfance en difficulté – Le 13 juin 2017

### **2. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 11 AVRIL 2017**

M<sup>me</sup> Stephanie Penton, appuyée par M. Ali Liénaux, propose :

*QUE le procès-verbal de la réunion du 11 avril 2017 soit approuvé.*

La motion est adoptée.

### **4. DOTATION DU PERSONNEL DES SERVICES AUX ÉLÈVES (RAPPORT VERBAL)**

M. Michel Laverdière informe les membres qu'un nouveau modèle de services a été mis en place pour l'année 2017-2018 tout en donnant un aperçu du remaniement qui a été effectué et du nombre de personnel qui a été ajouté aux divers postes. Ceci dans le but d'avoir une meilleure équipe de soutien afin de mieux répondre aux besoins des élèves.

M<sup>me</sup> Françoise Pelletier, appuyée par M. Ali Liénaux, propose :

*QUE le rapport sur la dotation du personnel des services aux élèves soit reçu.*

La motion est adoptée.

### **5. MISE À JOUR – COORDINATION ET PRESTATION DES SERVICES INTÉGRÉS**

M. Laverdière fait une mise à jour sur la coordination et la prestation intégrée des services en orthophonie, physiothérapie et ergothérapie dans le cadre de la stratégie ontarienne pour les services en matière de besoins particuliers pour les enfants et les jeunes. Il souligne qu'avec le modèle actuel, la communauté francophone n'est pas bien desservie. Les agences reçoivent des fonds mais ils n'arrivent pas à embaucher du personnel francophone. Une rencontre est prévue avec les instances du Ministère pour leur faire part des préoccupations des francophones et leur présenter le nouveau modèle envisagé.

## **POINT NO 2.3 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion du comité consultatif de l'enfance en difficulté – Le 13 juin 2017

En outre, les membres prennent connaissance d'une présentation mettant en évidence, entre autres, les objectifs de cette initiative, la vision provinciale, l'échéancier prévu, les points saillants du modèle par volets ainsi que le chemin d'accès aux services, la gouvernance anglophone en comparaison à celle des francophones, la transformation dans les conseils au niveau des services, la consultation des groupes d'intervenants.

M. Ali Liénaux, appuyé par M<sup>me</sup> Kosita Musabye, propose par la suite :

*QUE le rapport de mise à jour sur la prestation intégrée des services intégrés de réadaptation soit reçu.*

La motion est adoptée.

### **6. MISE À JOUR DU PRINTEMPS DESTINÉE AU CCED PAR LA DIRECTION DES POLITIQUES ET PROGRAMMES DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ (DPPEED)**

Les membres du comité prennent connaissance de la présentation de la directrice de la DPPEED qui a été faite lors des rencontres régionales des regroupements des gestionnaires en enfance en difficulté.

M<sup>me</sup> Françoise Pelletier, appuyée par M. Ali Liénaux, propose :

*QUE le rapport de mise à jour du printemps destinée au CCED par la direction des politiques et programmes de l'enfance en difficulté (DPPEED).*

La motion est adoptée.

### **7. MISE À JOUR SUR LE DOSSIER DE LA GOUVERNANCE DU CENTRE JULES LÉGER**

M. Michel Laverdière présente un rapport aux membres du comité portant sur la mise à jour du dossier de la gouvernance du Centre Jules-Léger. Ils ont également pris connaissance de la présentation que la surintendante responsable des écoles provinciales et d'application a faite au Regroupement provincial des leaders francophones en enfance en difficulté sur ce dossier.

## **POINT NO 2.3 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion du comité consultatif de l'enfance en difficulté – Le 13 juin 2017

M. Ali Liénaux, appuyé par M<sup>me</sup> Françoise Pelletier, propose :

*QUE le rapport de mise à jour sur le dossier de la gouvernance du Centre Jules-Léger soit reçu.*

La motion est adoptée.

### **8. CONSULTATION SUR LE PLAN ANNUEL EN EED 2017-2018**

Les membres du comité prennent connaissance du rapport du surintendant de l'éducation par intérim au sujet du plan annuel de l'enfance en difficulté 2017-2018 qui a été révisé à la suite de la consultation.

Lors de la revue la documentation, les membres font part de leurs suggestions.

M. Ali Liénaux, appuyé par M<sup>me</sup> Françoise Pelletier, propose par la suite les motions suivantes :

*QUE le rapport en date du 13 juin 2017 intitulé «Plan annuel en enfance en difficulté 2017-2018» soit reçu.*

*QUE le Conseil approuve le plan annuel révisé de l'enfance en difficulté 2017-2018.*

Les motions sont adoptées.

### **9. CALENDRIER DES RÉUNIONS DU CCED POUR 2017-2018**

Les membres du comité passent en revue le calendrier des réunions pour 2017-2018.

M<sup>me</sup> Stephanie Penton, appuyée par M. Ali Liénaux, propose :

*QUE le rapport en date du 13 juin 2017 sur le calendrier des réunions du CCED pour 2017-2018 soit reçu.*

*QUE le calendrier des réunions du CCED pour 2017-2018 soit approuvé.*

Les motions sont adoptées.

## **POINT NO 2.3 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion du comité consultatif de l'enfance en difficulté – Le 13 juin 2017

### **10. ÉVALUATION DE LA RÉUNION – TOUR DE TABLE**

Conseillère Robert remercie les membres de l'administration pour les présentations qui sont faites sur des sujets très pertinents. Toutefois, elle souligne qu'il serait bien de recevoir des données sur certains dossiers, à savoir comment ils ont évolué au niveau du Conseil et de la province, par exemple, la progression au Plan en EED, les données sur les élèves en EED quant aux résultats de l'OQRE.

### **11. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion aura lieu le 5 septembre 2017 de 17 h 30 à 19 h 30 au siège social de Toronto. L'audioconférence est toujours disponible pour les membres qui sont à l'extérieur de Toronto et aussi pour ceux de Toronto qui ne peuvent pas toujours se rendre au siège social.

### **7. LEVÉE DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion prend fin à 18 h 40 sur la proposition de M. Ali Liénaux. Il est appuyé par conseillère Robert.

**Le surintendant de l'éducation**

**Le coprésident du comité,**

**Michel Laverdière**

**François Guérin**

## **POINT NO 3 DE L'ORDRE DU JOUR**



Le 5 septembre 2017

### **AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

**Objet :** Services aux élèves 2017-2018

---

Comme à chaque rentrée scolaire, les membres du CCED sont informés des nouveautés dans les services aux élèves. Vous trouvez en annexe la présentation Powerpoint.

Cette présentation énonce pour 2017-2018 les nouvelles politiques et directives administratives qui seront élaborés, précise l'augmentation du personnel de l'équipe centrale de soutien aux élèves, puis elle décrit les nouveautés dans la prestation des services en orthophonie, en travail social et en psychologie.

Il est recommandé :

Que le rapport en date du 5 septembre 2017 « Services aux élèves 2017-2018 » soit reçu.

Préparé par :

Le surintendant de l'éducation,  
Michel Laverdière

**POINT NO 3 DE L'ORDRE DU JOUR**



*tout est possible*

[csviamonde.ca](http://csviamonde.ca)

# COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ (CCED)

Le 5 septembre 2017

# Services aux élèves 2017-2018

## Nouveautés

- Politiques et directives administratives :
  - Accélération et redoublement à l'élémentaire
  - Évaluation du rendement du personnel d'appui aux élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation
- Centre de préparation à la vie – secondaire
- Publication du Ministère
  - Éducation de l'enfance en difficulté en Ontario de la maternelle et du jardin d'enfants à la 12<sup>e</sup> année
    - Contiennent des liens hypertextes menant à la Loi sur l'éducation, aux règlements, aux documents de politique et aux notes Politique/programmes. Il y a aussi des documents d'appui et des ressources mis en référence.
    - Le document peut être téléchargé à l'adresse [http://edu.gov.on.ca/fre/document/policy/os/onschools\\_2017f.pdf](http://edu.gov.on.ca/fre/document/policy/os/onschools_2017f.pdf)

# Stratégie ontarienne pour les services aux enfants et aux jeunes ayant des besoins particuliers

- Initiative de quatre (4) ministères : Services à l'enfance et à la jeunesse; Services sociaux et communautaires; de l'Éducation; de la Santé et des Soins de longue durée.
- Mise en œuvre initiale prévue pour avril 2018.
- Consultations avec la communauté : parents, syndicats...
- Consultante : Céline Ranger-Rush (MonAvenir)

Ajout : Denyse Berecz (Providence + Plan de mise en œuvre pour le Conseil)

# Groupe de travail sur le comportement

- Elizabeth Séguin et Anne-Marie Dansereau, co-présidentes
- Des membres de tous les services participent aux rencontres
- Collecte des données préliminaires
  - Fiabilité, procédures, documents
  - Notre pyramide d'intervention est inversée et nécessite des mesures correctives

Nous poursuivons le travail de collaboration entre les services pour intervenir de manière plus efficace auprès des écoles. Nous avons ciblé cinq (5) écoles pour valider une approche plus concertée dans la gestion du comportement.

# Dotation du personnel d'appui aux élèves

- L'enseignante ou l'enseignant ressource en EED est déterminé selon les effectifs de l'école et travaille avec les élèves ayant un PEI **non-identifié ou identifié**.
- S'ajoute une dotation (aide-enseignant ou éducateur spécialisé) selon les besoins élevés de l'école.
- Chaque AE et Ed. spé. devrait travailler avec plus d'un élève par cycle de jours.

# Dotation... Critères d'assignation des AE et Ed. Spé

- Selon les effectifs de l'école
  - Vise une éducatrice ou un éducateur spécialisé dûment qualifié lors de l'entrée en fonction, progresse lentement
- Personnel est pour aider les élèves identifiés par CIPR qui ont de grands problèmes de comportement ou un TSA qui nécessite un soutien élevé à très élevé
- Ajout d'un poste au préscolaire dans certaines écoles, car elles avaient un taux de vulnérabilité supérieur selon *L'instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE)*

# Dotation... Critères d'assignation des AE et Ed. Spé (suite)

- Ajout pour des élèves ayant un handicap physique, une cécité ou surdité sévère
- Ajout pour les élèves ayant des problèmes intenses de *Santé* ou de *Santé et sécurité* nécessitant l'équivalent de deux personnes de soutien à temps plein et approuvé par le Ministère dans le cadre de la Somme liée à l'incidence spéciale (SIS)

# Projets pour 2017-2018

## Vérification interne des plans d'enseignement individualisés (PEI)

- 6<sup>e</sup> année et 9<sup>e</sup> année
- En septembre
- L'équipe des conseillères et conseillers pédagogiques
- 17 octobre - Tous les PEI de l'école sont terminés
- Révision par la suite avec la remise des bulletins

# Projets pour 2017-2018

(suite)

## Équipement personnalisé :

- Gestion de l'équipement personnalisé financée avec la subvention SEP : portable, tablettes numériques, systèmes MF,
- Entreposage de l'équipement qui n'est plus utilisé et pouvant servir à un autre élève en besoin : fauteuils roulants, chaises ergonomiques, etc.

## Consultation régionale en EED

## Élaboration d'une politique et directives administratives

- Animaux d'assistance pour les élèves ayant des besoins

## Autres



# Rôles des aide-orthophonistes

## **Priorités**

- Langage oral (compréhension orale et expression verbale)
- Parole, appui en communication suppléante
- Conscience phonologique

## **Clientèle ciblée**

- Priorité pour les élèves de maternelle à la 3<sup>e</sup> année

## **Répartition des aide-orthophonistes**

- Selon la sévérité des cas et ceci peut changer selon les besoins des élèves.

# Horaire des aide-orthophonistes

Une période: 6 semaines

Chaque école: 3 périodes

Période 1	12 sept – 20 oct.
Période 2	23 oct. – 1er déc.
Période 3	4 déc. – 2 fév.
Période 4	5 fév. – 29 mars
Période 5	3 avril – 11 mai
Période 6	14 mai – 22 juin

# Rôles des orthophonistes



- Évaluation (Priorité pour les élèves de M/3<sup>e</sup>)
- Supervision des aide-orthophonistes
- Consultation/équipe de soutien
- Prévention (M/J)



# Technologie d'aide

La technologie d'aide est remise aux élèves concernés ou fonctionnelle (système MF) dès la rentrée scolaire

- Les parents doivent signer un formulaire de consentement pour l'utilisation de la technologie d'aide à l'extérieur de l'école

# **Présentation de l'équipe de service social** supervisé par Natacha Castor

## **TORONTO ET GTA**

- JUDITH EXCELLENT
- LANA LUKOSEVIUS
- JACKIE GAKUMBA
- ROCHENY ALEXANDRE

## **WINDSOR/SARNIA**

CHRISTINE UMAWAHORO

## **OAKVILLE/BRAMPTON/ORANGEVILLE**

- MELISSA SAUMUR

## **MISSISSAUGA/ETOBICOKE**

CAROLINE LEGAULT

## **HAMILTON/MISSISSAUGA**

- PASCAL FRANCOIS

## **NIAGARA/WELLAND**

NICOLE GUILLEMETTE

## **LONDON/WATERLOO**

- JOSÉE GAUDREAU

## **BARRIE/ PENETANGUISHINE**

SUZANNE MCMULLIN

# **PROCESSUS DE RÉFÉRENCE**

**POINT N° 3 DE L'ORDRE DU JOUR**

**1. Offre de service aux parents :** L'école informe le parent/tuteur/tutrice de son intention de diriger l'élève vers les services du travailleur social ou de la travailleuse sociale scolaire.

**2. Triage :** La direction consulte et discute avec le travailleur social ou la travailleuse sociale avant de remplir la demande de référence. Cette étape permet de discuter du meilleur service pour répondre aux besoins de l'élève et de prendre connaissance des stratégies du processus d'aide que l'école a mis en place pour aider l'élève.

**3. Trois types d'intervention :**

- \* Faire une prise en charge du dossier pour un suivi court terme (8 séances, max).
- \* Acheminer la demande de référence vers les services communautaires intensifs.
- \* Faire une consultation avec le personnel de l'école et partager des ressources avec l'équipe-école et les parents/tuteur/tutrice.

~~POINT NO 3 DE L'ORDRE DU JOUR~~  
**PROCESSUS DE RÉFÉRENCE**  
(suite)

**4. Demande de référence** : L'école complète et achemine le formulaire au travailleur social ou travailleuse sociale de son école.

**5. Réponse à la demande** : Le travailleur social ou la travailleuse sociale confirmera si le suivi thérapeutique débutera prochainement à l'école ou si l'élève sera placé sur une liste d'attente avant l'amorce des services.

## MODÈLE D'INTERVENTION ET DE SERVICES

- Notre service adhère à un modèle d'intervention de suivis thérapeutiques brefs orientés vers les solutions.
- Notre approche vise essentiellement à maximiser l'engagement de l'élève dans le processus afin de l'outiller et soutenir sa résilience.
- Cette démarche permettra un suivi plus efficace des demandes de services.

### DORÉNAVANT

\* Les travailleurs sociaux traiteront un registre de clients actifs de **25 élèves à la fois**. C'est-à-dire, l'équipe travaillera et offrira des services directs et individuels pour un maximum **de 8 séances consécutives par élève**.

\* Les nouvelles demandes de services acceptées par le TS seront placées sur une liste d'attente, l'école et la famille seront avisées.

# **MODÈLE D'INTERVENTION ET DE SERVICES**

## **DORÉNAVANT (suite)**

- \* Un triage sera fait pour traiter les demandes urgentes et prioritaires.
  
- \* À la fin des 8 séances, les besoins de l'élève seront réévalués. Des recommandations seront émises :
  - Poursuite d'une autre série de séances thérapeutiques.
  - Référence vers des services thérapeutiques intensifs dans la communauté.
  - Références vers des services de santé mentale pointus dans la communauté.
  - Intervention en salle de classe ou en petit groupe ciblé.
  - Implication à titre de consultant auprès de l'école et avec la coordination des services communautaires.
  - Fermeture de dossier et partage de ressources avec l'équipe-école et la famille.

## **SERVICES OFFERTS**

- Counseling individuel et de groupe
- Interventions en salle de classe
- Soutien psychoéducatif pour les parents et tuteurs
- Aiguillage/partenariat avec les ressources communautaires et les services spécialisés
- Consultation, formation et collaboration auprès du personnel
- Interventions préventives
- Services de liaison entre les parents et l'école
- Interventions en situation de crise (décès, évaluation de risques et de menaces, etc.)

## PROGRAMMES ET PARTENARIATS

- Calme et attentive comme une grenouille
- Leçons sur le stress
- Ateliers habilités sociales, relations saines
- Ateliers de prévention de l'intimidation
- Ateliers sur demande pour les écoles, etc.
  
- **Partenariats avec les agences communautaires**
- Infirmières en santé mentale
- Centre francophone de Toronto
- Clé d'la Baie
- Centre de santé communautaire Hamilton/Niagara
- Peel Children Centre
- CMHA waterloo
- Collaboration interne avec l'équipe bien-être et écoles sécuritaires, etc.

# ~~POINT NO 3 DE L'ORDRE DU JOUR~~ PROJETS EN COURS DU SERVICE DE TRAVAIL SOCIAL

- **Guide sur les politiques afférant à l'assiduité**
    - mise à jour des politiques et processus
  - **Formation VTRA Niveau 1 (formation évaluation de risques et de menaces) 18-19 octobre 2017**
    - formation pour les directions et directions adjoints
  - **Protocoles des SAE – protection de l'enfant**
    - présentation conjointes aux personnels sur le devoir de signaler
  - **Protocoles commun pour la réussite des élèves (PCRE)**
    - repérage des élèves pupilles de la Couronne
- Le PCRE s'applique aux élèves qui sont pris en charge par une SAE ou qui ne sont pas pris en charge, mais qui reçoivent des services de façon volontaire ou selon une ordonnance d'un tribunal.

# Présentation de l'équipe des services psychologiques

- Chef de l'équipe : Jessica Rivest
- Psychométriciennes : (objectif de 120 clients)
  - Anne-Marie Dansereau
  - Krystel Cimon-Lambert
  - Vacant
- Enseignantes diagnosticiennes : (évaluation académique avec le WIAt-II, objectif de 30 clients)
  - Kim Paquette
  - Julie Bernatchez
  - Karine St-Jean